

COMMUNIQUE :
Décès de Monsieur André DESRIEUX,
maire honoraire de Moras-en-Valloire



C'est avec une profonde tristesse que j'apprends le décès d'André DESRIEUX, survenu dans sa 91^e année.

André DESRIEUX est élu conseiller municipal pour la première fois en 1957. Il devient ensuite adjoint auprès d'Antoine Mézonat jusqu'en 1983, date à laquelle il lui succède comme maire de la commune. Il effectue un dernier mandat de conseiller municipal de 1989 à 1995.

Sous sa municipalité, la commune de Moras-en-Valloire connaît d'importants travaux parmi lesquels l'agrandissement de l'ancienne gendarmerie, l'inauguration de la salle des fêtes, l'aménagement du bureau de Poste, du secrétariat de mairie et de la cantine, la rénovation du groupe scolaire, la construction du lotissement La fontaine des Ramus ou l'assainissement du secteur du Val d'Or.

38 années d'engagement électif déjà hors-norme ne résument pas à elles seules les multiples vies d'André DESRIEUX.

Dans la futaille depuis plus d'un siècle, la famille Desrieux est tonnelier-boisselier de père en fils. André reprend l'entreprise familiale créée en 1875 par son grand-père. Malgré la charge de travail et les responsabilités de chef d'entreprise, il consacre une part importante de son énergie au service de la population.

Toujours prêt à rendre service, disponible envers chacun, il participe à la création du corps local de Sapeurs Pompiers en 1955. Membre actif et dévoué, il en devient le chef de corps, sous le grade d'Adjudant de 1972 à 1983. Un temps secrétaire de l'amicale, il répond toujours présent à toutes les manifestations organisées par celle-ci. Secouriste averti, André offre aussi ses compétences à la Croix-Rouge française de 1960 à 1970.

Devenu maire honoraire, André prend part aux rencontres organisées par l'association des anciens maires de la Drôme. Il devient également Président de l'association « Moras, son église », s'investissant et suivant avec la plus grande attention les travaux de restauration de l'édifice : construction du mur de soutènement du talus, reprise de la toiture, rénovation intérieure et réfection du clocher.

Il reçoit en 2005 la médaille d'honneur de l'Assemblée Nationale pour son parcours hors du commun.

Aujourd'hui, Moras-en-Valloire ne perd pas seulement une grande figure du village. Elle pleure la perte de son « Père Desrieux » : un homme de bien, affable et au dévouement sans limite.

Lorsque j'étais enfant, j'ai d'abord connu André comme le gentil Monsieur qui m'autorisait à mettre mon vélo à l'abri dans sa cour près de l'arrêt de car. J'ai rapidement découvert l'homme exceptionnel qu'il était. Il ne cessera jamais de m'encourager dans mon propre engagement pour la commune.

A mes côtés en octobre 2011 avec les anciens maires de Moras, il participait à la coupure du ruban inaugural des aménagements de la traversée du village. Sa mémoire était sans faille et il m'arrivait encore

régulièrement de faire appel à ses souvenirs sur quelques dossiers municipaux. Il était toujours de bon conseil, prenant du recul sur toutes les difficultés de la vie et se concentrant sur ce qui permet de la rendre meilleure. Il n'était pas homme à se plaindre. Il me surprenait encore il y a un mois où, parlant librement de sa santé et de celle de Thérèse, son épouse, il arborait toujours ce sourire et cette bienveillance envers les autres, revenant très vite à me demander de lui parler des prochains travaux du conseil municipal.

André était tout cela à la fois : un homme humble et discret, une force de travail considérable, un humaniste altruiste, un exemple pour la jeune génération, un serviteur de la commune emportant avec lui une part de son histoire.

Les élus municipaux, actuels et anciens, le personnel communal, les Morassiens lui seront toujours reconnaissants pour ses si nombreux engagements au service des autres et son investissement pour notre village.

A ses proches, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, j'adresse mes sincères et très attristées condoléances.

Aurélien FERLAY
Maire de Moras-en-Valloire
Conseiller régional